

<https://larcenciel.be/spip.php?article538>



Cadre éolien wallon – cartographie et enquête publique

- UNE SEULE PLANETE - ENERGIE VERTE (de 2012à 2018) -

Date de mise en ligne : vendredi 8 novembre 2013

Copyright © LARCENCIEL - site de Michel Simonis - Tous droits réservés

Novembre 2013

L'enquête publique organisée par le Gouvernement wallon est terminée. Elle a duré un mois, c'est sans doute bien court, mais il est plus que temps que la région avance dans la mise en place d'un cadre éolien digne de ce nom.

J'essaie une synthèse.

je vais me référer à Jean-François MITSCH, fin connaisseur de l'éolien en Région wallonne. Parmi l'ensemble de ses commentaires je me permets de reprendre des extraits avec lesquels je suis en accord...

Pour faire bonne figure, je vous invite à lire dans la même foulée [l'argumentaire éolien d'Ecolo](#).

L'enquête publique terminée, il reste l'analyse à en faire, pour que les opérateurs éoliens trouvent un cadre qui garantit et sécurise leurs investissements. En attendant, c'est un peu n'importe quoi, et certains profitent sans vergogne du flou de la situation.

Edora, la Fédération des Energies renouvelables, se réjouit des résultats d'un sondage récent : voir '[.](http://www.lalibre.be/archive/epingle-525621a23570f46b38a6e79b)

'Je n'aurais pas parié sur un tel résultat, a réagi Noémie Laumont, la secrétaire générale d'Edora. C'est surprenant. Malgré la cacophonie médiatique et politique, les citoyens comprennent les enjeux énergétiques.' Et de pointer les débats sur la facture énergétique ainsi que sur le coût du soutien à la filière éolienne.' ([voir l'article de La Libre](#))

Bon. Bravo !

J'ai donné un petit coup de sonde en allant voir le site d'EDORA. [1]

https://larcenciel.be/sites/larcenciel.be/local/cache-vignettes/L400xH396/edora_tableau-33b44.jpg

Ceci dit, je vais me référer maintenant à Jean-François MITSCH, fin connaisseur de l'éolien en Région wallonne. Parmi l'ensemble de ses commentaires (voir ses deux blogs : (voir ses deux blogs : [Eolienne-Wallonie](#) (<http://eoliennes-wallonie.energies-dyle.be/p/petition-eoliennes-citoyennes.html>) et <http://blog.mitsch.be/>), je me permets de reprendre des extraits avec lesquels je suis en accord, fait par Jean-François MITSCH. Il a été la cheville ouvrière d'Emission zéro à ses débuts. [2]

Commentaires généraux :

L'objectif du **NOUVEAU CADRE EOLIEN ET SA CARTOGRAPHIE** est d'arriver à un décret qui attribuera des projets éoliens à des promoteurs. Ce qui reste flou comme procédure puisque le gouvernement n'a pas choisi actuellement d'effectuer des marchés publics et une pression des promoteurs est exercée depuis plusieurs années par différents lobbys, pour ne pas modifier les règles mises en place en 2003. Mais la situation socio-économique a permis à l'ensemble de la population de se rendre compte que les spéculations sont nombreuses sur cette ressource publique limitée en Wallonie.

Le Développement durable et indépendance énergétique remis en question !

La dépendance énergétique de la Belgique ne peut être remplacée par une production d'énergie renouvelable contrôlée par des groupes financiers étrangers (qui dicteraient leurs objectifs aux structures d'exploitation qu'elles contrôlent sur notre territoire). On passerait d'une dépendance à une autre. Le développement de l'énergie renouvelable n'a de sens que s'il est contrôlé financièrement par le local (à son bénéfice) pour servir la population locale (cfr charte des Nations unies sur l'exploitation des ressources)

Aide financière aux développements de l'éolien industriel ?

Quand en 1999, on met en place le premier cadre de référence et le mécanisme des certificats verts, il était important de prendre des risques et de créer des mécanismes qui devaient réussir à inciter des promoteurs à se lancer dans la filière inexistante en Wallonie. Ces mécanismes ont été bien utiles, mais petit à petit déviés de leur objectif pour servir la spéculation financière. Certains acteurs ont empoché des aides publiques converties en bénéfice extraordinaire pour leur entreprise. Un mécanisme beaucoup plus coûteux que celui des certificats verts pour le photovoltaïque. (les installations photovoltaïques ont le mérite d'appartenir en général aux utilisateurs, ce qui n'est pas le cas des éoliennes détenues par des firmes principalement étrangères, dans leur actionnariat majoritaire ou leur montage fiscal).

(...) Les mécanismes d'aide en Wallonie compensent 100% des investissements, c'est un détournement d'argent public. Une lecture des comptes d'exploitations des sociétés permet de mieux comprendre cette spéculation, comme pour le dossier du photovoltaïque, mais à une échelle beaucoup plus importante. (Le mécanisme d'aide doit être fonction du coût d'installation et de la quantité d'énergie produite... sans quoi on subventionne aussi les bénéfices des entreprises). Faudra-t-il un jour une commission d'enquête pour faire toute la lumière ?

Spéculation Foncière

(...)

La région a un dispositif complet pour négocier dans le cadre des lignes haute tension, des voies ferrées, etc.

Comment se fait-il qu'on ne puisse pas utiliser les mêmes mécanismes fonciers pour les sites éoliens ?

L'éolien doit bénéficier de ce dispositif. Le bénéfice en sera triple, une meilleure gestion de l'espace public une intégration paysagère et une exploitation optimale du vent.

Les infrastructures publiques doivent pouvoir disposer du territoire de manière parcimonieuse et optimale. Si le foncier n'est pas libre certains parcs sont dessinés avec des contraintes virtuelles qui ne permettent pas d'optimiser l'implantation.

SDER [3] / schéma de structure, PCDR [4] / vision du territoire à l'horizon 2050

Si nous voulons convaincre la population de l'intérêt général de l'éolien, il faut intégrer son développement dans l'ensemble des outils qui sont développés. Les défis à relever pour la population dans les prochaines années sont nombreux : urbanisme, mobilité, consommation, accès à l'énergie. Ces plans qui nous projettent en 2050 sont sur la table dans de nombreux domaines. L'éolien doit être une réussite, un exemple pour une mobilisation citoyenne d'envergure qui doit soutenir une vision de notre région dans l'effort qu'elle accomplit pour contribuer aux développements durables.

Parallèlement à une promotion de la production d'énergie renouvelable, il faudrait aussi une politique volontariste d'économie d'énergie pour laquelle très peu de moyens sont mobilisés par les pouvoirs publics !!! alors qu'un 1kWh économisé est le plus rentable à long terme quelle que soit la filière de production d'énergie qui est toujours coûteuse pour l'environnement et le portefeuille).

Taille des machines / alternatives

A Chaque type de vent peut s'adapter une éolienne. Les modèles évoluent beaucoup ces dernières années, la productivité augmente avec la taille des pales et la hauteur de nacelle.

Mais cette logique pousse à des éoliennes plus grandes. Alors que des plus petites éoliennes peuvent mieux s'intégrer au paysage. Qu'à chaque type de vent s'adapte un type d'éolienne particulière (la carte n'étudie que 1 vent moyen et 1 modèle d'éolienne) et non standard.

Paysage protégé / productible / paysage recomposé

Le paysage est le fruit d'une construction humaine depuis des centaines d'années. Le préserver c'est aussi l'entretenir et le faire évoluer en le structurant. Des aménagements verticaux comme des éoliennes ne sont pas destructeurs des paysages, elles structurent ce paysage qui évolue sans cesse depuis de nombreuses années.

Protéger un paysage c'est aussi le construire et si le vent se retrouve dans un paysage magnifique, l'éolien ne dévalue pas celui-ci au contraire il peut le mettre en valeur en soulignant des lignes de force et des axes, ce qui oblige une optimisation architecturale et technique : un véritable travail d'architecte et pas de promoteur (Cette démarche semble impossible pour un promoteur s'il ne dispose pas librement de tout le potentiel foncier et s'il ne regarde que sa rentabilité financière, ce qui est le cas de tous les parcs sur le territoire aujourd'hui ! ce qu'un cahier des charges pourrait imposer et en forçant les promoteurs à intégrer le paysage dans leur projet)

La préservation d'espace sans éolienne est un combat qui ne tiendra pas la route sur la durée, tant il faudra produire d'énergie demain. (...) Alors, autant choisir les sites les plus productifs et les développer en bon père de famille (en mettant les développeurs en compétition pour faire diminuer les prix d'exploitation que nous payons dans les factures d'électricité) en veillant à l'intérêt général.

Une administration spécialisée sur la question de l'éolien devrait être mise en place comme pour la gestion de l'eau potable.

Ce qui faut privilégier, c'est la réduction des incidences envers les riverains.

La participation citoyenne

Si Les normes techniques d'implantation semblent bien améliorées :

– distance aux habitations

– normes sonores,

on peut regretter qu'un comité d'accompagnement ne soit pas imposé tout au long de la procédure, et pendant la durée d'exploitation.

Permettre une participation citoyenne : accès à l'information, séance d'information, accès à des spécialistes, délai de

formation et de mobilisation des citoyens...).

Augmenter les réunions,
Avoir une équipe qui accompagne le projet.

Réguler les « coopératives citoyennes » - imposer la finalité sociale des coopératives et leur professionnalisation

Cartographie

VOIR la carte : http://webgisdgo4.spw.wallonie.be/viewer_eole_2013/#theme=EOLE_2013;extent=-5724;-36387;343130;225254

La cartographie identifie de nombreuses zones qui permettent de développer des petits parcs. Si les éoliennes étaient plus petites, il y aurait plus de zones équitables proches du réseau électrique existant (intéressant pour réduire les coûts d'infrastructures)

Il est possible d'enfourer les lignes à haute tension et de mettre à la place les pylônes des éoliennes

Les opérateurs publics doivent reprendre le contrôle financier des projets et des bénéfices pour l'ensemble de la communauté.?

Si les parcs éoliens développés localement sont pilotés par le pouvoir public, les moyens dégagés permettent de soutenir les politiques publiques.

Financement

Les pouvoirs publics peuvent lancer un appel public à l'épargne pour financer ces projets locaux, n'est t-il pas normal de proposer au citoyen de financer les infrastructures publiques, comme la Wallonie le fait depuis longtemps pour le réseau de distribution les infrastructures publiques, etc.

Conclusions

Il est nécessaire d'aborder ces enjeux avec transparence et pédagogie, mais il est temps de considérer les riverains comme des acteurs du territoire et pas de les réduire à un effet NIMBY.

Les pouvoirs publics doivent montrer l'exemple en développant les énergies renouvelables et en soutenant les économies d'énergie avec les mêmes moyens financiers qu'il fait la promotion de la production renouvelable.

C'est à cette condition que la population soutiendra une vision du territoire pour répondre à tous les enjeux du 21 siècle (mobilité, alimentation, santé, emplois, etc.)

Bref,

- Construire une vision commune (chg culturel)

– Participation financière des citoyens

– Participation solidaire & éthique entre les citoyens ? avec l'aide des pouvoirs publics

[1] Dans les producteurs d'EDORA, on retrouve notamment

Biowanze www.biowanze.be ([Südzucker](http://www.biowanze.be)),

EDF Luminus www.edfluminus.be,

Electrabel - Production www.electrabel.be

Electrawinds www.electrawinds.be (puissant holding financier international, avec des ramifications nord-américaines, basé au Luxembourg

(tiens, tiens !)

Eneco België B.V www.eneco.be/fr (75 éoliennes)

Eneco Wind Belgium www.airenergy.be (Groupe énergétique néerlandais)

ENI www.nuon.be

Gebrüder Lenges PGmbH

Refat-Electric

Rénogen www.renogen.be (Groupe 4Energy Invest - <http://www.4energyinvest.com>)

Shanks www.shanks.be (BNP Parisbas)

Sita Treatment www.sita.be (**Suez-environnement**)

SWDE www.swde.be (Société wallonne des eaux)

Tecteo Group www.ale.be (**en synergie avec Electrawinds** www.electrawinds.be (holding financier international))

Verdesis www.verdesis.net (Filiale d'EDF)

We-Power www.colruytgroup.be (Colruyt)

Aspiravi www.aspiravi.be (actionnaires : 95 communes, surtout en Flandre)

Dans les non-producteurs, je relève, par exemple :

ALSTOM BELGIUM www.alstom.com

Cockerill Maintenance et Ingénierie www.cmigroupe.com

ENERCON SERVICES BELGIUM

Essent Belgium www.essent.be

GDF SUEZ Energy Services Benelux (Axima Contracting - Cofely Services-Fabricom)

Commentaire personnel :

On peut s'en réjouir ou le regretter, il me semble qu'Edora mélange allègrement des multinationales et des petits producteurs associatifs comme

Vent d'Houyet ; le secteur privé, le secteur public (Aspiravi www.aspiravi.be, 95 communes, surtout de Flandre, INTRADEL , la SWDE (Société wallonne de développement économique), etc) et associatif (Vent d'Houyet, APERe asbl, qui fédère des associations (

<http://www.apere.org/index/node/101#12b>)

On peut se demander qui a le pouvoir d'influencer les autres, qui constitue le lobby le plus puissant... Bref, comme pour les radios libres jadis, qui ont toutes été mangées par les gros opérateurs, il y a un risque que les petites associations coopératives de l'éolien ne puissent tenir face aux puissants moyens financiers des multinationales de l'énergie. Donc, vigilance ! Vigilance citoyenne.

[2] Cette coopérative, dont je suis coopérateur, (1.412 coopérateurs et plus de 2,2 millions € de capital au 31/12/2012 récolté depuis 2007) fait partie de l'APERe, que j'ai évoqué plus haut. (Voir EMZ >> <http://www.emissions-zero.coop/>)

[3] Schéma de développement de l'espace régional, en cours de révision

[4] Le Programme Communal de Développement Rural